

NOTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE MR – PS 2025
Conseil provincial du 26 septembre 2024

Monsieur le Président,
Monsieur le Gouverneur,
Mesdames et Monsieur les Députés,
Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

Cette note de politique générale... n'est pas une note de politique générale.

Période électorale et « de prudence » oblige, pas de grande annonce, pas de nouvelles politiques ou de nouveaux grands projets d'investissements à l'horizon.

Le budget 2025 s'avère n'être « qu'un » budget technique, dont l'objectif est essentiellement d'assurer la continuité du service public et de son fonctionnement, ainsi que de garantir la poursuite des politiques entamées dans le cadre de la législature qui s'achève.

Les seules variations budgétaires importantes qui sont présentées dans ce budget concernent des indexations ou des majorations destinées à couvrir le coût de l'inflation.

Il reviendra à la nouvelle majorité qui sera mise en place le 6 décembre prochain d'imprimer sa marque dans ce budget 2025 lors des modifications budgétaires.

Dans l'intervalle, il était essentiel d'assurer la stabilité budgétaire et la continuité des services publics essentiels pour les citoyens, les partenaires de la Province et nos 27 communes en Brabant wallon.

Cette étape constitue l'occasion de remercier l'ensemble des membres du Conseil provincial pour leur participation constructive au processus démocratique durant l'ensemble de la législature.

Il est aussi essentiel de remercier tous les acteurs de l'administration provinciale pour la qualité du travail accompli dans l'ombre ainsi que les organes de contrôle extérieurs pour leur vigilance et leur disponibilité.